



ERASMUS+

Modèle de Proposition

**Formulaire Administratif (Partie A)
Description Technique du Project (Partie B)**

Erasmus: Action clé1: Charte Erasmus pour l'Enseignement Supérieur

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020

Version 1.1
4 mars 2020





ERASMUS+
PROPOSITION (PART B)

**Erasmus: Action clé 1: Charter Erasmus
pour l'Enseignement Supérieur**

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020


AVIS IMPORTANT

Les candidatures doivent être soumises via le service de soumission du portail de financement et d'appel d'offres avant la date limite de l'appel. Les candidats doivent utiliser ce modèle pour leurs candidatures (conçu pour mettre en évidence des aspects importants et faciliter l'évaluation par rapport aux critères d'évaluation).

Limites de caractères et de pages:

- limite de 20 pages
- les pièces justificatives peuvent être fournies en annexe et ne comptent pas dans la limite de pages
- taille de police minimale - Arial 8 points
- taille de la page: A4
- marges (haut, bas, gauche et droite): au moins 15 mm (hors en-têtes et pieds de page).

Veillez respecter les règles de formatage. Ils ne sont pas une cible! Gardez votre texte aussi concis que possible. N'utilisez pas d'hyperliens pour afficher des informations qui constituent une partie essentielle de votre proposition.

 Si vous essayez de télécharger une application qui dépasse la limite spécifiée, vous recevrez un avertissement automatique vous demandant de raccourcir et de télécharger à nouveau votre application. Après l'avoir soumis, les pages excédentaires seront rendues invisibles et donc ignorées par les évaluateurs.

HISTORIQUE DES CHANGEMENTS		
VERSION	DATE PUBLICATION	CHANGEMENT
1.0	11.02.2020	Version initiale
1.1	04.03.2020	Changement à la page 9 - Dernier encadré après la déclaration de politique Erasmus

PAGE DE COUVERTURE

La partie B de la proposition doit être remplie par les participants dans WORD, assemblée et téléchargée en PDF dans le système de soumission du portail de financement et d'appel d'offres. Le modèle à utiliser y est disponible.

Remarque: veuillez tenir dûment compte des objectifs et des principes de la charte dans le cadre de l'appel (voir le document d'appel). Portez une attention particulière aux critères d'attribution; ils expliquent comment la proposition sera évaluée.

TABLE OF CONTENTS

PROPOSITION (PART B)	2
PAGE de couverture	5
ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS	7
1. Déclaration de POLITIQUE Erasmus	9
1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus.....	9
1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie	10
2. Mise en œuvre des principes fondamentaux	16
2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux	16
2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité	18
2.3. A des fins de visibilité.....	19

ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS

Déclaration

Je, soussigné (e), déclare que si mon établissement reçoit une charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon établissement s'engage à:

- Respecter pleinement les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion énoncés dans le programme.
- Assurer un accès et des opportunités égales et équitables aux participants actuels et potentiels de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.
- Garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits (basés sur le système européen de transfert et d'accumulation de crédits - ECTS) obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant une mobilité mixte.
- Ne facturer aucun frais, en cas de mobilité de crédit, aux étudiants mobiles entrants pour les frais de scolarité, l'inscription, les examens ou l'accès aux installations de laboratoire et de bibliothèque.
- Assurer la qualité des activités de mobilité et des projets de coopération tout au long des phases de candidature et de mise en œuvre.
- Mettre en œuvre les priorités du programme:
 - En prenant les mesures nécessaires pour mettre en œuvre la gestion de la mobilité numérique conformément aux normes techniques de l'initiative de la carte d'étudiant européenne.
 - En promouvant des pratiques respectueuses de l'environnement dans toutes les activités liées au programme.
 - En encourageant la participation au programme de ceux qui ont moins d'opportunités.
 - En promouvant l'engagement civique et en encourageant les étudiants et le personnel à s'impliquer en tant que citoyens actifs avant, pendant et après leur participation à une mobilité ou un projet.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DE MOBILITÉ

Avant la mobilité

- Veiller à ce que les procédures de sélection des activités de mobilité soient équitables, transparentes, cohérentes et documentées.
- Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue des cours sur le site Internet de l'institution bien avant les périodes de mobilité, de manière à être transparent pour toutes les parties et permettre aux étudiants mobiles de faire des choix bien informés sur les cours qu'ils suivront.
- Publier et mettre à jour régulièrement des informations sur le système de notation utilisé et les tableaux de répartition des notes pour tous les programmes d'études. Assurez-vous que les étudiants reçoivent des informations claires et transparentes sur les procédures de reconnaissance et de conversion des notes.
- Effectuer la mobilité dans le but d'étudier et d'enseigner uniquement dans le cadre d'accords préalables entre établissements. Ces accords établissent les rôles et responsabilités respectifs des différentes parties, ainsi que leur engagement à partager des critères de qualité dans la sélection, la préparation, l'accueil, le soutien et l'intégration des participants mobiles.
- Veiller à ce que les participants mobiles sortants soient bien préparés pour leurs activités à l'étranger, y compris la mobilité mixte, en entreprenant des activités pour atteindre le niveau de compétence linguistique nécessaire et développer leurs compétences interculturelles.
- Veiller à ce que la mobilité des étudiants et du personnel soit basée sur un contrat

pédagogique pour les étudiants et un contrat de mobilité pour le personnel validé à l'avance entre les établissements ou entreprises d'envoi et d'accueil et les participants mobiles.

- Fournir un soutien actif aux participants mobiles entrants tout au long du processus de recherche d'un logement.
- Fournir une assistance liée à l'obtention de visas, le cas échéant, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Fournir une assistance liée à l'obtention d'une assurance, si nécessaire, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Veiller à ce que les étudiants connaissent leurs droits et obligations tels que définis dans la charte des étudiants Erasmus.

Pendant la mobilité

- Assurer un traitement académique égal et la qualité des services aux étudiants entrants.
- Promouvoir des mesures garantissant la sécurité des participants mobiles sortants et entrants.
- Intégrer les participants mobiles entrants dans la communauté étudiante au sens large et dans la vie quotidienne de l'établissement. Encouragez-les à agir comme ambassadeurs du programme et à partager leur expérience de mobilité.
- Fournir des mesures de mentorat et de soutien appropriées aux participants mobiles, y compris à ceux qui recherchent une mobilité mixte.
- Fournir un support linguistique approprié aux participants mobiles entrants.

Après la mobilité

- Fournir aux étudiants mobiles entrants et à leurs établissements d'origine des relevés de notes contenant un dossier complet, précis et opportun de leurs réalisations à la fin de leur période de mobilité.
- Veiller à ce que tous les crédits ECTS obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant la mobilité mixte, soient pleinement et automatiquement reconnus comme convenu dans le contrat pédagogique et confirmés par le relevé de notes / certificat de stage. Ils doivent être transférés sans délai dans les dossiers de l'étudiant, sont comptabilisés dans le diplôme de l'étudiant sans aucun travail ou évaluation supplémentaire de l'étudiant et doivent être retracés dans le relevé de notes de l'étudiant et le supplément au diplôme.
- Assurer l'inclusion d'activités de mobilité d'études et / ou de stages satisfaisantes dans le dossier final des réalisations des étudiants (le supplément au diplôme).
- Encourager et soutenir les participants mobiles à leur retour pour agir en tant qu'ambassadeurs du programme, promouvoir les avantages de la mobilité et s'engager activement dans la construction de communautés d'anciens élèves.
- Veiller à ce que le personnel soit reconnu pour ses activités d'enseignement et de formation entreprises pendant la période de mobilité, sur la base d'un accord de mobilité et conformément à la stratégie institutionnelle.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES PROJETS DE COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

- Veiller à ce que les activités de coopération contribuent à la réalisation de la stratégie institutionnelle.
- Promouvoir les opportunités offertes par les projets de coopération et fournir un soutien pertinent au personnel et aux étudiants intéressés à participer à ces activités tout au long de la phase de candidature et de mise en œuvre.

- Veiller à ce que les activités de coopération conduisent à des résultats durables et à ce que leur impact profite à tous les partenaires.

- Encourager les activités d'apprentissage par les pairs et exploiter les résultats des projets de manière à maximiser leur impact sur les individus, les autres institutions participantes et la communauté académique dans son ensemble.

À DES FINS DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI

- Veiller à ce que la stratégie institutionnelle à long terme et sa pertinence par rapport aux objectifs et aux priorités du programme soient décrites dans la déclaration de politique Erasmus.

- Veiller à ce que les principes de la Charte soient bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.

- Utiliser les «lignes directrices ECHE» et «l'auto-évaluation ECHE» pour assurer la pleine mise en œuvre des principes de la présente Charte.

- Promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme, ainsi que leurs résultats.

- Affichez bien cette charte et la déclaration de politique Erasmus correspondante sur le site Web de l'établissement et sur tous les autres canaux pertinents.

Au nom de l'institution, je reconnais que la mise en œuvre de la charte sera contrôlée par les agences nationales Erasmus + et qu'une violation des principes et engagements ci-dessus peut entraîner son retrait par la Commission européenne.

Au nom de l'institution, je m'engage à publier la déclaration de politique Erasmus sur le site internet de l'institution.

Dominique Pasqualini

Signature de l'agent désigné par l'institution

PAR DÉLÉGATION

Hervé Alexandre
Secrétaire Général

ebabx école supérieure
des beaux-arts
de Bordeaux

Dans les sections suivantes du formulaire de candidature, vous devrez expliquer comment votre établissement respectera les principes de la Charte si celle-ci est attribuée. Il est fortement recommandé de consulter [les lignes directrices ECHE](#) qui contiennent un certain nombre d'informations pour remplir votre candidature.

Veuillez noter que votre agence nationale Erasmus + assurera le suivi de votre déclaration de politique Erasmus et de vos réponses aux questions posées dans la candidature. L'Agence nationale Erasmus + se réserve le droit de demander plus d'informations sur vos activités et de proposer des mesures complémentaires, dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des principes de la Charte par votre institution.

1. DÉCLARATION DE POLITIQUE ERASMUS

1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus

Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. Veuillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.

Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage:

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur

Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions:

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus

Partenariats pour l'innovation

Erasmus Action clé 3 (KA3):

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération:

1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation¹ et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [EN]

Contexte:

L'EBABX, école supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux, appartient au réseau national des établissements publics d'enseignement supérieur artistique placés sous la tutelle du ministère de la Culture. Elle accueille 240 étudiants en Art et en design et prépare aux diplômes nationaux du DNA (Diplôme National d'Art – grade Licence) et DNSEP (Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique – grade Master).

¹ Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr

Notre établissement a instauré la mobilité à l'étranger obligatoire pour les étudiants de 4ème année pendant leur cursus, afin qu'ils réalisent une période d'étude ou de stage professionnel. Cette expérience internationale fait intégralement partie du cursus Master. Ce sont environ, chaque année, 25 étudiants qui partent en mobilité dans le monde et une dizaine d'étudiants qui viennent réaliser un semestre d'étude à l'EBABX.

Depuis plus de 20 ans, l'EBABX s'intéresse au développement d'expériences croisées avec des écoles partenaires. En plus des mobilités individuelles, des projets pédagogiques sont mis en place dans une dimension internationale et européenne. Ils concernent notamment les problématiques liées aux pratiques de l'exposition, de l'édition, de la diffusion, de l'action publique et de la professionnalisation des étudiants. Ces actions permettent de créer des contextes d'échange et de mobilités construits conjointement et la réalisation de workshops en France et à l'étranger.

Besoins identifiés et objectifs visés:

- Renforcer les partenariats internationaux et européens existants dans l'objectif de pérenniser les actions et d'en garantir leur qualité.
- Trouver de nouveaux partenaires à l'étranger pour répondre aux attentes des enseignants et des étudiants, liées notamment à leurs problématiques de recherches et au renforcement de leurs compétences. Ceci dans l'objectif de contribuer à l'accompagnement individuel de chaque étudiant dans son parcours artistique.
- Renforcer la dimension internationale de l'établissement à tous les niveaux (enseignants, personnel technique et administratif) afin que cette dimension ne reste pas l'apanage de certains mais puisse être vécue comme élément constitutif de l'approche pédagogique et institutionnelle dans toutes ses composantes
- Améliorer l'accompagnement des étudiants entrants et sortants (accompagnement technique et financier) afin de leur donner toutes les chances de réussir leur projet de mobilité quelle que soit leur situation personnelle et financière.
- Coordonner les actions de mobilités collectives entrantes et sortantes afin de renforcer leur inscription pédagogique dans les parcours de cycle 1
- Faire le lien de l'ensemble de ces actions sur le territoire métropolitain et national dans une volonté de mutualisation des compétences et d'échange de bonnes pratiques
- Donner des outils complémentaires aux étudiants en terme de professionnalisation en favorisant leur inscription dans des réseaux d'acteurs de l'art contemporain en France et à l'étranger.

Ces différents éléments contribuent à la stratégie générale de l'EBABX qui vise l'amélioration constante des enseignements et des modalités pédagogiques proposées aux étudiants, posant l'EBABX comme lieu d'apprentissage, d'expérimentation et d'expression ouvert au monde, où la dimension interculturelle est intégrée et incarnée à tous les niveaux. Notre établissement vise à apporter aux étudiants en art et en design, tous les éléments qui leur permettront de se positionner comme citoyens actifs et engagés dans le monde et dont les questions sociétales, politiques, économiques, environnementales sauront nourrir leurs productions et leurs réflexions.

La réponse aux besoins :

Pour mener à bien cette stratégie et dans une volonté de montée en puissance de ses actions, l'EBABX s'est dotée en 2015 d'un service International et de conduite de projet. Ceci a permis, dans un premier temps de structurer les actions existantes, de renforcer les liens avec les partenaires et d'accompagner plus spécifiquement les étudiants et les enseignants dans leurs projets.

Dans un second temps, depuis la rentrée universitaire 2018-2019, la mobilité européenne ou internationale a été rendue obligatoire en année 4. Elle devient un incontournable du parcours d'étude, pleinement inscrite dans la maquette pédagogique.

Plus récemment, en décembre 2019, le Ministère de la culture a montré sa volonté d'accompagner nos étudiants dans cette ouverture internationale en mettant en place des aides financières spécifiques pour les étudiants boursiers de nos écoles.

C'est dans cette dynamique que s'inscrivent les actions actuelles et à venir du programme Erasmus + que ce soit les mobilités individuelles comme les partenariats stratégiques.

Actions mises en œuvres:

De nombreuses actions sont déjà mises en place au sein de notre établissement pour améliorer la qualité de ce qui est proposé au niveau européen et international. Ces éléments sont constamment questionnés et évoluent chaque année en fonction des besoins des étudiants, des enseignants, du personnel et des partenaires.

Les grandes lignes de ces actions sont les suivantes:

- Afin de renforcer les liens avec les établissements partenaires et d'élargir la coopération avec des nouveaux établissements, l'EBABX organise chaque année des visites d'étude et de prospection à l'étranger. Ainsi, chaque année, des binômes (personnel administratif ou de direction/enseignant) réalisent des visites d'établissement à l'étranger. 4 à 5 déplacements sont programmés chaque année.
- Les mobilités d'enseignement et du personnel sont renforcées, permettant ainsi une meilleure connaissance des écoles partenaires et un transfert de compétences entre les professionnels.
- Des réunions bi-annuelles dédiées aux questions internationales sont mises en places avec l'ensemble du personnel de l'école. Ces temps d'échange sont l'occasion de partager les différents projets et orientations du service et d'évaluer les besoins.
- En fonction des besoins, les questions internationales sont également spécifiquement abordées lors des CPSVE (Conseils Pédagogiques Scientifiques et de la Vie Etudiante) et des groupes de travail ponctuels peuvent être mis en place.
- Des réunions d'information sur la mobilité ont lieu chaque année pour l'ensemble des étudiants. Par la suite un accompagnement individuel est mis en place pour les étudiants en mobilité sortante en partenariat avec les enseignants référents.
- Des étudiants volontaires renforcent l'accompagnement des étudiants entrants en complément du soutien individuel du service international pour faciliter leur intégration dans les cours et les ateliers.
- Des stages complémentaires en Europe sont proposés aux étudiants sur la période d'été de la 2^{ème} à la 5^{ème} année pour ceux qui souhaitent appréhender différents aspects du milieu professionnel de l'art contemporain.
- Un rapprochement avec la Ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole est en cours notamment pour les mobilités collectives entrantes et sortantes. Dans ce cadre des synergies avec les pays, régions, métropoles de ces collectivités s'opèrent et sont mutualisées.

Sélection des candidats/accès :

Il n'y a pas à proprement parlé de « sélection » des candidats pour la mobilité étudiante sortante. Il s'agit plus d'accompagner chacun dans cette expérience internationale afin qu'elle puisse être le plus bénéfique possible. C'est un travail de concertation, d'accompagnement et de réflexion entre les enseignants, l'étudiant et le service international. Chaque étudiant est accompagné au plus près de son projet en tenant compte d'un ensemble de paramètres (pédagogique, personnel, financier).

Concernant la mobilité enseignante et du personnel, le nombre de bourses disponibles est diffusé en début d'année universitaire. Un comité de sélection se réunit ensuite (1 à 2 fois par an en fonction des besoins; il est composé de la responsable du service RI et du Secrétaire Général de l'établissement) et valide ou non la mobilité. Les critères principaux relèvent de la pertinence de la demande par rapport au cadre d'emploi et aux objectifs avancés pour la mobilité. Si des demandes sont refusées en première instance, le projet est retravaillé avec l'enseignant/le personnel demandeur afin de proposer une demande plus cohérente par la suite.

Pour la mobilité étudiante entrante, une sélection est effectuée 2 fois par an (novembre et juin). Un comité composé de la responsable du Service RI, de la directrice des études et d'un enseignant étudie chaque demande. Il s'agit d'évaluer si l'étudiant trouvera sa place au sein de l'école et pourra profiter pleinement des enseignements.

En ce qui concerne la mobilité enseignante entrante, les demandes sont étudiées au cas par cas tout au long de l'année universitaire par la direction pédagogique et le service RI. Le critère principal relèvera du calendrier pédagogique et de la disponibilité des enseignants associés à ces accueils.

Veillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veuillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Langue originale [EN]

Mobilité étudiante sortante:

Notre établissement bénéficie chaque année de bourses Erasmus plus pour la mobilité. Bien qu'en augmentation d'année en année, le nombre de bourses Erasmus reste assez modeste comparé à d'autres établissements de l'enseignement supérieur. Ceci s'explique par le fait que nous bénéficions également d'un programme d'aide à la mobilité Régional qui vient en complément du programme Erasmus. Ces deux dispositifs sont complémentaires et nous permettent de répondre à presque 100% des demandes de nos étudiants. Par ailleurs, pour s'assurer que chaque étudiant partira dans des conditions décentes, le Conseil d'Administration de l'EBABX a voté en faveur d'une aide sur fonds propres pour des étudiants qui ne bénéficieraient d'aucune bourse de mobilité en raisons cumulées de destination (hors Europe) et de ressources (critère régional). Depuis janvier 2020, la bourse du Ministère de la Culture permet également de soutenir les projets de mobilité des étudiants boursiers. Pour tout cela, un comité d'attribution des aides étudie les demandes de chaque étudiant 2 fois par an (décembre et juillet) permettant ainsi de sécuriser les départs au premier et deuxième semestres.

Mobilité étudiante entrante:

Depuis la rentrée 2019, plusieurs actions sont mises en place pour l'accueil des étudiants en mobilité entrante. L'EBABX est partenaire de l'entreprise Studapart pour favoriser la recherche de logement avec un accès à cette plateforme de recherche via le site Internet de l'EBABX. Une enseignante de Français Langue Etrangère a été recrutée en septembre 2019 pour dispenser des cours de français aux étudiants non francophones (les modalités sont repensées chaque année en fonction des besoins des étudiants inscrits à l'EBABX) Un accueil individualisé par le service RI et le service pédagogique est mis en place en début de semestre (visite de l'école, rencontre avec des enseignants, choix des cours, démarches administratives ...). Un repas d'accueil est organisé chaque début de semestre par des étudiants bénévoles pour faciliter l'intégration des étudiants entrants. A la rentrée 2020, un groupe d'enseignants recevra les étudiants en mobilité afin de leur expliquer la spécificité des enseignements à l'EBABX et de les aider dans leur choix de cours.

La mobilité enseignante entrante et sortante est encouragée et soutenue par le service RI. Chaque demande est étudiée avec attention et est l'occasion de renforcer les liens existants entre les écoles. Par ailleurs un projet de partenariat stratégique est également à l'étude pour 2021-2022, dans le cadre du programme Erasmus +

Calendrier type d'une année universitaire:

- Octobre/novembre: temps d'information auprès des étudiants concernant les mobilités (de la 1^{ère} à la 4^{ème} année) l'accent est plus spécifiquement mis pour les étudiants de 3^{ème} année qui doivent préparer leur projet pour l'année suivante.
- Première semaine d'octobre: accueil des étudiants en mobilité.
- De novembre à juillet: Rdv individuels avec les étudiants pour préparer leur projet. En moyenne, 4/5h de préparation pour chaque étudiant sont nécessaires.
- Octobre: départs en mobilité semestre 1 et suivi des étudiants.
- Décembre: plusieurs réunions/comités de suivi pour les différents projets européens et internationaux + validation des demandes de bourses.
- 3^{ème} semaine de janvier: accueil des étudiants en mobilité entrante semestre 2.
- Février/mars: départ des étudiants en mobilité pour le 2^{ème} semestre et suivi des mobilités.
- Mars: réunion point d'étape questions internationales
- Juin /début juillet: comité de sélection mobilités entrantes, attribution des bourses + bilan de

l'année et perspectives pour l'année suivante.

- Juin/juillet: préparation et départs en mobilité de stage pour l'été pour les étudiants qui le souhaitent.

En continu sur l'année:

- Des mobilités collectives étudiantes entrantes et sortantes
- Des visites d'étude
- Des mobilités entrantes et sortantes du personnel et des enseignants

Le programme Erasmus est complètement intégré à cette démarche générale de développement des activités internationales de l'établissement. Par les différents accords inter-institutionnels signés avec nos partenaires, la dimension européenne de nos activités est renforcée. Les enseignants et les personnels qui bénéficient des bourses Erasmus deviennent des personnes ressources à même de renseigner les étudiants sur les différents établissements partenaires et ainsi de les guider dans leur choix de mobilité. Des liens se créent et se confortent, permettant de développer de nouveaux projets (accueil de groupes d'étudiants étrangers, mise en place de workshops à Bordeaux ou en Europe).

Les retours annuels de l'Agence française du programme, basés sur les rapports finaux, sont de bons supports pour nous questionner régulièrement sur nos projets et mettre en place de nouvelles actions dans un objectif d'amélioration continue.

A moyen terme nous souhaitons candidater pour un projet de Partenariat Stratégique avec un partenaire en Allemagne, en Belgique, aux Pays-Bas et en Arménie. Nous espérons que ce travail de préparation ainsi que la coordination et la réalisation du projet en lui-même seront un réel levier d'internationalisation des pratiques pédagogiques. Cette action permettrait d'associer des étudiants, des enseignants et des personnels administratifs, à un projet sur du long terme dans une démarche collaborative et interculturelle.

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement?

Veillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.

Langue originale [EN]

Les impacts envisagés sont nombreux et se lisent à plusieurs niveaux.

Pour l'établissement:

- Une ouverture Européenne et Internationale renforcée par la création de partenariats riches et pérennes.

Indicateurs quantitatifs: nombre de convention inter-institutionnelles et d'échanges réalisés.

Indicateurs qualitatifs: partenariats vivants permettant des échanges récurrents.

- La création de nouveaux partenariats pour enrichir l'offre de mobilité en adéquation avec les besoins des étudiants.

Indicateurs quantitatifs: nombre de nouvelles conventions signées chaque année.

Indicateurs qualitatifs: adéquation des enseignements proposés par rapport aux besoins des étudiants.

- Renforcement de la dimension internationale des enseignements.

Indicateurs quantitatifs: nombre de mobilités d'enseignement demandées entrante et sortante. Nombre d'enseignants impliqués dans les projets internationaux et participants aux réunions sur les questions internationales.

Indicateur qualitatif: qualité des expériences vécues. Intégration de l'expérience dans les propositions pédagogiques.

- Renforcement de la dimension internationale des activités générales de l'école.

Indicateurs quantitatifs: nombre de mobilités du personnel demandées, nombre de participants aux réunions sur les questions internationales.

Indicateurs qualitatifs: utilisation/mise en œuvre des acquis de la mobilité en interne dans les

missions des agents. Nature des projets nés à partir de l'expérience internationale. Implication dans l'accueil des étudiants étrangers et dans la participation aux différents projets internationaux.

Pour les étudiants en mobilité sortante:

- L'accompagnement de tous les étudiants de 4^{ème} année dans leur projet de mobilité (stage ou étude) quelle que soit leur situation personnelle et financière et dans l'optique d'une plus value pour leur parcours.

Indicateurs quantitatifs: nombre d'étudiants inscrits en 4^{ème} année/nombre d'étudiants bénéficiaires. Volume des aides, par dispositif.

Indicateurs qualitatifs: le choix des mobilité au plus proche de leurs enjeux et de leur parcours artistique. Retour d'expérience ayant un impact dans leurs productions artistique et sur leur mémoire de recherche, et leur dimension.

- Une ouverture internationale au niveau du réseau de l'art contemporain.

Indicateurs quantitatifs: nombre de diplômés installés à l'étranger ou mobiles pour leur activité professionnelle.

Pour les étudiants en mobilité entrante:

- Intégration positive dans les enseignements et plus value de leur expérience à l'EBABX.

Indicateurs quantitatifs: nombre d'étudiants entrant. Nombre d'entrants qui poursuivent leur séjour, dans le cadre du cursus ou dans un autre cadre.

Indicateurs qualitatifs: renouvellement des demandes des mêmes partenaires d'envoi, qualité de l'expérience vécue, implication des étudiants dans les différents projets de l'établissement.

Au niveau Local, Régional et National:

- Reconnaissance des activités internationales de l'EBABX et de leur pertinence dans le cadre des enseignements artistiques.

Indicateurs qualitatifs: soutiens aux actions internationales de l'établissement en complément des projets actuels, participation aux groupes de travail nationaux de l'Association Nationale des Ecoles d'Art, valorisation des actions portées par l'EBABX par les acteurs du territoire.

Outils d'évaluation utilisés:

- Bilans en face à face avec les bénéficiaires des mobilités
- Rapports de séjours
- Rapports Erasmus des bénéficiaires et l'Agence
- Bilans annuels qualitatifs et quantitatifs des activités du service
- Réunions semestrielles
- Outil d'auto évaluation ECHE de la commission européenne
- Analyse des rapports de l'Agence Française du programme Erasmus +
- Questionnaires d'évaluation des mobilités entrantes et sortantes pour les étudiants
- Rapport activité annuel / chapitre international

2. MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES FONDAMENTAUX

2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux

Veillez expliquer les mesures prises dans votre établissement pour respecter les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion des étudiants et du personnel. Décrivez comment votre institution garantit un accès complet et équitable aux participants de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.

Différents temps d'information sont mis en place chaque année auprès des étudiants et du personnel. Ainsi, entre octobre et fin novembre, des réunions ont lieu permettant à chacun d'avoir une information à ce sujet et de poser des questions si besoin.

Mobilités sortantes:

Les mobilités sont accessibles pour l'ensemble des étudiants de l'établissement selon des modalités adaptées à chaque cycle.

En dehors de l'année 4, seules les mobilités de stages sont possibles. Elles doivent se dérouler sur la période d'été.

Pour les étudiants en année 4, la mobilité est obligatoire. Mobilité d'étude ou de stage, elle doit se dérouler sur le 1^{er} ou le 2^{ème} semestre.

Les étudiants bénéficient tous d'un accompagnement individuel pour préparer leur projet. Cet accompagnement porte sur:

- La définition d'un projet et d'un lieu de mobilité (école ou lieu de stage),
- Le soutien à la recherche de stage si besoin,
- L'aide à la réalisation d'un portfolio et d'un courrier explicatif des enjeux du séjour et des motivations de l'étudiant,
- Un accompagnement sur les questions pratiques et logistiques (budget prévisionnel, recherche de logement, achat des billets d'avion, assurance ...)
- Un accompagnement linguistique est organisé (anglais ou espagnol) avec les enseignants de langues auquel s'ajoute l'utilisation de la plateforme OLS.

En fonction de la situation personnelle et financière de l'étudiant, notre établissement l'accompagne au mieux dans son projet de mobilité afin que le choix effectué par l'étudiant ne se fasse pas par défaut (destinations moins onéreuses par exemple) mais en fonction de la pertinence de son projet d'étude. Ainsi des aides financières supplémentaires peuvent être accordées au cas par cas pour permettre à tous les étudiants de partir dans des conditions équivalentes.

Mobilités entrantes:

L'accueil des étudiants en mobilité est réservé à ceux qui sont issus des établissements partenaires. Leurs demandes sont étudiées en commission. Le critère principal est l'adéquation du projet d'étude de l'étudiant avec les propositions pédagogiques de l'EBABX car les étudiants en mobilités intègrent les cours au même titre que les autres et doivent donc pouvoir trouver leur place au sein des ateliers.

Mobilité du personnel:

Tout le personnel de l'école peut demander une mobilité Erasmus. Un dossier expliquant les motivations et les enjeux doit être présenté. Il est étudié en commission. Les critères principaux sont liés à la pertinence de la proposition par rapport au poste occupé afin que ces séjours apportent une plus value au retour pour les activités de l'école (ex : organisation des ateliers techniques, modalités d'accueil des étudiants, management de projets liés aux questions artistiques, prise en compte des questions environnementales dans l'utilisation des matériaux de production, mobilités d'enseignement ...). Les personnels qui le souhaitent

peuvent être accompagnés par le service RI dans l'élaboration de leur projet. Les projets refusés lors des sélections peuvent également être retravaillés et approfondis pour être redéposés l'année d'après.

Concernant les mobilités d'enseignement et du personnel, afin que chacun parte dans des conditions identiques, l'EBABX ne verse pas la bourse au bénéficiaire mais se charge de toute l'organisation en amont (hébergement, restauration, transport et frais annexes).

Un soutien linguistique est organisé en interne en fonction des besoins des bénéficiaires.

Pour toutes ces activités, le service RI est ouvert et accessible tous les jours de la semaine. Les étudiants comme les enseignants et le personnel peuvent solliciter des RDV en fonction de leurs besoins.

Veillez expliquer les mesures que votre établissement mettra en place pour mettre en œuvre l'initiative de la carte d'étudiant européenne et promouvoir l'utilisation de l'application mobile du programme Erasmus + auprès des étudiants. Veillez-vous référer au calendrier indiqué sur le site Web de l'Initiative de la carte d'étudiant européenne²

L'EBABX respectera le calendrier proposé par la commission pour mettre en place la carte d'étudiant européenne, l'application mobile Erasmus + ainsi que les procédures de dématérialisation sur le réseau EWP.

- Dès la rentrée 2020-2021, une réunion sera programmée avec le responsable informatique de l'école, la direction pédagogique, la responsable RI et la chargée de communication. L'ensemble de ces nouveaux outils sera présenté et leur mise en place technique discutée, évaluée et programmée. La mise à jour des informations disponibles sur l'application sera gérée par le service RI et le service Informatique.

- L'année 2020-2021 sera une année d'expérimentation pour la mise en place de la carte européenne et de l'application Erasmus. Chaque étudiant recevra sa carte d'étudiant européenne lors de son inscription par le service de la scolarité.

Les étudiants en mobilité entrante et sortante dans le cadre d'Erasmus seront accompagnés dans la prise en main de l'application mobile Erasmus (à condition qu'ils possèdent un smartphone).

- A l'issue de l'année 2020-2021, nous réaliserons un bilan de cette première phase expérimentale afin de mettre en place ces outils de façon optimale pour la rentrée 2021-2022. Concernant le réseau EWP:

- De septembre à décembre 2020 un travail de coordination avec les établissements partenaires européens sera réalisé afin de faire le point sur nos modalités de partenariat et l'utilisation de la plateforme EWP.

- De janvier à juin 2021: renouvellement de l'ensemble des accords inter institutionnels sur le réseau EWP et saisie des contrats pédagogiques.

- L'année universitaire 2021-2022 marquera le début de l'utilisation de cette plateforme pour l'envoi et la réception des candidatures d'étudiants.

- A partir de janvier 2023 nous utiliserons cette plateforme pour échanger les relevés de notes des étudiants entrant et sortant.

Veillez expliquer comment votre établissement mettra en œuvre et promouvra des pratiques respectueuses de l'environnement dans le cadre du programme Erasmus +.

Quelques mesures sont mises en place au sein de l'EBABX pour sensibiliser les étudiants aux questions environnementales.

Le recyclage des matériaux est réalisé quand cela est possible au niveau des bureaux et des ateliers.

Des étudiants travaillent à un projet de Récupérathèque depuis cette année (2020) afin de recycler un maximum de matériaux pour les productions.

² https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-student-card-initiative_fr

La direction et les techniciens de l'EBABX incitent les étudiants à utiliser des matériaux moins polluants pour leurs travaux (les encres sans solvants par exemple). Ainsi certains matériaux ont vu leur commande diminuer au profit de matériaux plus écologiques.

Un projet de mobilité Erasmus pour le personnel est à l'étude pour Job Shadowing sur le tri des déchets et leur diminution.

Concernant les déplacements, et principalement les déplacements internationaux, les étudiants devront, pour chaque mobilité, réfléchir à leur impact carbone. Il ne s'agit pas là de les culpabiliser mais de réfléchir avec eux à l'utilisation de moyens de transport moins polluants. La question du coût des transports étant également un élément à prendre en compte pour les étudiants, il nous semble important de travailler ce point en interne et de faire des propositions au niveau du Conseil d'Administration de l'Ecole pour qu'une réelle politique interne puisse voir le jour.

Concernant les déplacements du personnel, il a déjà été acté très récemment, la possibilité de rallonger les missions de quelques jours afin d'utiliser des moyens de transport moins polluants que l'avion mais potentiellement plus lents.

Veillez expliquer comment vous allez promouvoir l'engagement civique et la citoyenneté active parmi vos étudiants sortants et entrants avant, après et pendant la mobilité.

Lors de la préparation des mobilités, les étudiants sont tout d'abord sensibilisés à la citoyenneté par le fait de l'octroi des bourses Erasmus +. Les valeurs principales du programme Erasmus leur sont expliquées et font souvent l'objet d'une discussion sur l'engagement citoyen.

Chaque étudiant qui part en mobilité devient automatiquement une personne ressource pour les autres. Ainsi, les étudiants qui construisent leur projet sont souvent mis en relation avec les anciens étudiants afin qu'ils puissent les conseiller et partager leur expérience.

Par ailleurs, un groupe d'étudiant volontaires (tous niveaux confondus) soutient les activités du service RI pour l'accueil des étudiants étrangers et pour favoriser leur bonne intégration dans la communauté locale. Cette initiative sera renforcée pour la rentrée prochaine (2020-2021) où un système de parrainage sera proposé aux étudiants entrants.

En complément des cours de FLE dispensés à l'école, certains étudiants proposent un accompagnement supplémentaire pour des étudiants étrangers qui seraient en difficulté en raison de leur faible maîtrise du français.

Depuis 1 an, une association des Alumni a été créée à l'école. Ce projet est tout récent mais suscite déjà un intérêt de la part de bon nombre d'étudiants. Nous allons renforcer notre sensibilisation en ce sens dans les prochaines années.

De façon générale, les étudiants à l'EBABX sont très impliqués dans la vie de l'école et participent à diverses instances (CPSVE, CA). L'implication des étudiants dans la vie de l'école et au dehors fait partie intégrante de l'approche pédagogique de notre établissement. Cela est généralement encouragé aussi bien par les enseignants que par la direction. Le Café Pompier, café associatif et lieu de diffusion culturelle est géré en grande partie par des étudiants bénévoles, est un exemple de l'implication des étudiants dans la vie de la cité.

2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité

Veillez décrire les mesures concrètes que vous prendrez pour garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus pendant une période de mobilité à l'étranger / une mobilité mixte, conformément à la Recommandation du Conseil sur la reconnaissance mutuelle automatique.

Conformément à ce qui a été décidé lors des accords de Bologne, l'architecture commune des études à l'EBABX est établie en Licence (cycle 1 en 3 ans) et Master (cycle 2 en 2 ans). Chaque année d'étude est divisée en 2 semestres. 30 ECTS sont à valider pour chaque semestre et ainsi 60 crédits par an sont nécessaires à la validation complète d'une année.

La notation:

Pour chaque cours suivi une note est attribuée à partir des notations sur 20. Une appréciation qui complète cette notation donne des précisions sur les acquis et les attendus.

Les crédits sont attribués à partir des notations des enseignants ou en réunion pédagogique

après évaluation des connaissances et des acquis de l'étudiant durant le semestre. L'étudiant valide, ou pas, l'ensemble des crédits alloués pour chaque catégorie d'enseignement selon le programme dans lequel il est inscrit. Le livret de l'étudiant fait apparaître clairement les objectifs, contenus, méthodologies, modalités d'évaluation et crédits affectés par catégorie d'enseignement.

Dans le cadre des mobilités:

Tous ces éléments figurent dans les accords bilatéraux signés avec les écoles partenaires et le livret de l'étudiant est en ligne sur le site Internet de l'école.

Par la suite, avant chaque début de mobilité d'étude, un contrat d'étude est rempli et signé par l'étudiant, la coordinatrice pédagogique et l'établissement d'accueil afin que les crédits à valider soient clairement établis pour l'étudiant.

Pour les mobilités de stage, les crédits alloués figurent dans la convention de stage et le KIT Erasmus signé en amont de la mobilité.

Suite à son séjour d'étude, l'étudiant fournit son relevé de note au service pédagogique qui validera les crédits en conséquence. Pour les mobilités de stage, l'étudiant doit fournir une attestation de présence et un rapport de stage qui serviront de support à la validation des ECTS.

En ce qui concerne les mobilités entrantes nous adoptons le même processus: signature du contrat d'étude en amont de la mobilité et relevé de notes en fin de séjour.

Tous les éléments sont fournis aux étudiants dès que les bulletins semestriels sont validés à l'issue de la période, soit début mars pour le semestre 1, début juillet pour le semestre 2.

Les démarches pour la signature des contrats d'étude et des conventions de stage ainsi que la validation des crédits se fait conjointement entre le service RI et le service pédagogique.

Le supplément au diplôme:

Délivré après l'obtention du DNSEP en fin de cursus, ce document a pour objectif de donner une lisibilité claire du parcours et des acquis de l'étudiant. Il récapitule les enseignements suivis et crédits obtenus en 2^{ème} cycle et les expériences de mobilité de l'étudiant. Il informe sur les objectifs pédagogiques du cursus suivi et les modalités d'évaluation. Il est remis à l'étudiant par le service pédagogique

Veillez décrire les mesures prises par votre institution pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel:

Depuis 2018, notre établissement bénéficie de bourses Erasmus + pour les mobilités enseignantes et du personnel. Comme mentionné en amont de ce dossier, l'ensemble du personnel de l'école bénéficie d'une information régulière à ce sujet et d'un accompagnement au plus près des besoins de chacun: travail sur le projet personnel, lien avec les établissements d'accueil, soutien rédactionnel, administratif et logistique (ordre de mission, achat des titres de transport, réservation des hébergements etc.)

Chaque bénéficiaire est pleinement soutenu dans son projet par l'établissement afin que cela bénéficie au salarié et à l'établissement dans son ensemble. Afin de faciliter le suivi de l'activité, des réorganisations de personnel sont proposées pendant les périodes de mobilité (réorganisation des tâches de travail, remplacement du salarié absent par exemple).

Chaque bénéficiaire d'une mobilité (technicien, personnel d'accueil, personnel de direction, enseignant) devient automatiquement une personne ressource au sein de l'établissement. Il/elle peut par la suite conseiller un étudiant sur une destination spécifique ou faire part de son expérience et de ce qu'il a acquis lors de ce séjour, à l'ensemble de l'école.

Ces expériences peuvent être valorisées par les personnes concernées lors des entretiens annuels.

A partir de la rentrée 2020, nous envisageons également d'utiliser l'Europass mobilité comme outil de valorisation d'expérience.

2.3. A des fins de visibilité

Veillez réfléchir à la façon dont vous prévoyez de promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme. Veillez fournir le lien Web où vous hébergerez la déclaration de politique Erasmus à l'avenir.

La valorisation et la diffusion des activités de l'école sont prises en charge par le service communication de l'EBABX.

Le site Internet de l'école, dans sa rubrique « international » répertorie l'ensemble des partenariats existants selon une liste actualisée régulièrement. La Charte Erasmus est accessible par le lien suivant: <https://www.ebabx.fr/fr/charte-erasmus>

Régulièrement, des « articles » sont rédigés sur les différents projets internationaux de l'année en cours et une newsletter mensuelle, diffusée à grande échelle, présente les actualités de l'école.

L'école possède également une page Facebook et Intagram permettant de valoriser les différents projets.

Plus spécifiquement, pour le programme Erasmus +, les Journées Portes Ouvertes et les Salons de l'Etudiant sont des moments importants pour promouvoir le dispositif.

Nous réfléchissons actuellement à d'autres actions de diffusion, notamment au regard plus spécifiquement des mobilités sortantes et de l'expérience vécue par les étudiants. Pour cela nous préparons une enquête auprès des étudiants ayant bénéficié d'une expérience de mobilité, pour recueillir leurs idées à ce sujet. Notre idée serait de créer un événement annuel à l'occasion des Erasmus Days.

Par ailleurs, une analyse qualitative et quantitative des activités du service international figure dans le rapport d'activité annuel. Ce dernier s'adresse principalement aux membres du conseil d'administration, aux financeurs et à notre ministère de tutelle.

Les activités internationales de l'EBABX sont également diffusées auprès de l'Andéa (Association Nationale des Ecoles d'Art) et du G8 (Association Régionale des Ecoles d'art de la Nouvelle Aquitaine) et mutualisées grâce à au groupe de travail national Relations Internationales.

Veillez décrire comment vous vous assurerez que les principes de cette charte seront bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.

L'intégration de la dimension Européenne et Internationale à tous les niveaux de l'établissement fait partie de notre stratégie d'internationalisation. Aussi il est important que l'ensemble du personnel soit sensibilisé à cette démarche et ait connaissance des activités développées dans le cadre d'Erasmus + et des autres programmes.

Les réunions d'équipe semestrielles sont ainsi l'occasion de faire des rappels et de parler des nouveautés liées aux questions internationales. C'est aussi un moment d'échange et d'analyse, avec l'ensemble du personnel, sur les actions mises en place chaque année.

D'autres temps mettant à l'ordre du jour des points « internationaux » jalonnent l'année en fonction des besoins (C.A., CPSVE, groupe de travail ponctuel...)

Les activités internationales sont pilotées par le Service RI (1,25 ETP) en collaboration avec les directions pédagogique (1ETP) et direction générale (2ETP) ainsi qu'avec le service comptabilité (1 ETP). Les échanges entre les services sont quotidiens, en face à face ou par e-mail. Plusieurs outils supports ont également été réalisés en interne pour améliorer le suivi des mobilités (flux RI-Administration et flux RI-Enseignants)

Le service RI travaille également en lien étroit avec les enseignants notamment pour ce qui est de l'accompagnement des étudiants dans la construction de leur projet de mobilité de 4^{ème} année. Une collaboration plus spécifique est en place depuis 2 ans avec l'enseignant d'anglais de second cycle pour la préparation culturelle des étudiants (travail sur des documents de présentation, accompagnement dans la traduction des documents et temps de discussion sur les problématiques liées à l'interculturel).

De manière générale il nous importe de travailler dans une démarche d'amélioration continue des projets internationaux. C'est pourquoi plusieurs temps sont organisés dans l'année à plusieurs niveaux (pédagogique et/ou administratif) afin d'évaluer les actions menées, d'apporter des corrections si nécessaire, de réfléchir aux outils supports utilisés quotidiennement et d'envisager les actions futures.

Chaque année une auto évaluation sera réalisée grâce à l'outil d'autoévaluation ECHE et sera un support aux discussions et aux différentes actions à mener. Nous nous appuyons également sur les rapports annuels de l'Agence Française du programme pour améliorer nos propositions.

Le lien vers la plateforme « Erasmus + project results » figurera sur le site Internet de l'EBABX.